

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1356>

Appel sous les drapeaux :

La mobilisation

- Revue N°91 -

Date de mise en ligne : mardi 29 juin 2021

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés



Des écrits de 80 ans et plus peuvent nous paraître bizarres et susciter des interrogations. Exemple avec l'ordre d'appel sous les drapeaux.

L'année 1939, peu avant la seconde guerre mondiale : un paysan de la région de Givry-en-Argonne reçoit son ordre d'appel sous les drapeaux, en application des prescriptions de la loi de recrutement.

L'homme doit rejoindre sans délai le lieu indiqué, le transport en chemin de fer est gratuit ; attention, l'appelé qui n'arrive pas dans les délais sera poursuivi pour insoumission.

Rien d'étonnant sauf quand on lit les consignes dans la partie Â « Avis important Â ».

Â « *Le titulaire du présent ordre emportera de chez lui des vivres pour 2 jours et les effets de mobilisation qu'il détient s'il lui en a été remis. Â* »

Les appelés pouvaient donc recevoir des habits et le voyage était long...

Suit toute une liste d'objets à emporter :

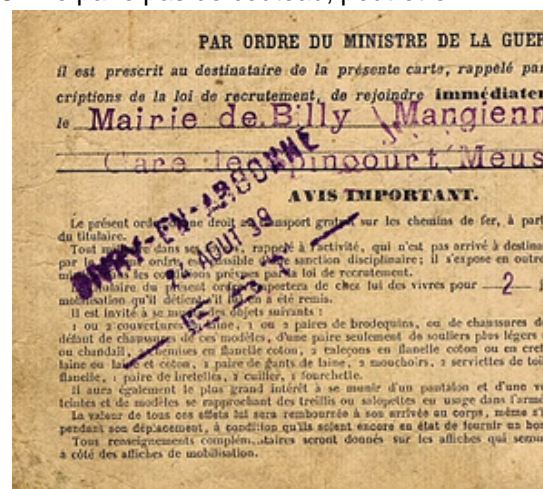
Â « *1 ou 2 couvertures de laine ; 1 ou 2 paires de brodequins, ou de chaussures de fatigue à tiges montantes (à défaut de chaussures de ces modèles, d'une paire seulement de souliers plus légers, dits de repos) Â* ».

Les brodequins étaient des chaussures à tige montant au-dessus de la cheville.

Â « *1 jersey tricot ou chandail ; 2 chemises de flanelle coton, 2 caleçons en flanelle coton ou en cretonne. Â* »

La flanelle est un tissu duveteux et doux au toucher ; la cretonne est un tissu assez fort constitué de fils de chanvre, de lin et de coton.

Â « *2 paires de chaussettes laine ou laine et coton ; 1 paire de gants de laine ; 2 mouchoirs, 2 serviettes de toilette, 1 ceinture en laine ou en flanelle, 1 paire de bretelles, 1 cuiller, 1 fourchette. Â* » On ne parle pas de couteau, peut-être parce qu'à l'époque tous les hommes en avaient un



sur eux...

On recommande aussi de se munir d'un pantalon ou d'une veste, de vêtements de travail dont la teinte et le modèle se rapprochent des treillis en usage dans l'armée, et de une ou deux musettes.

Pas sûr que Philbert et Bousselin vendaient des articles ressemblant aux treillis. Bonne nouvelle : la valeur de tous ces objets lui sera remboursée à son arrivée au corps... mais à Â « *condition qu'ils soient encore en état de fournir un bon usage Â* ».

Le paysan avait à cette époque 28 ans, était marié et avait une fille.